



MAIRIE DE  
SIX-FOURS-LES-PLAGES

SERVICE : D.R.H.  
Tél. : 04.94.34.93.25  
drh@sixfours.fr  
N/Réf. : JSV/MPS/CM/NB/NEB/2025.5490

Six Fours Les Plages, le 19 Décembre 2025

**APPEL A CANDIDATURE**  
**EXTERNE H/F**  
**AGENT CONDUCTEUR BALAYEUSE**

**SERVICE : ENVIRONNEMENT**

*"Destination touristique prisée et dynamique dans l'Ouest Var, lieu de villégiature réputé, la Ville de SIX-FOURS-LES-PLAGES, ses paysages et sites remarquables, investit sans cesse dans son patrimoine, ses infrastructures, et ses initiatives innovantes pour développer son attractivité, sa qualité de vie et une offre culturelle avec des événements majeurs.*

*Les agents municipaux y travaillent avec le souci de la qualité du service rendu à une échelle humaine. Rejoindre la 6ème Ville du Var, c'est faire le choix d'une collectivité parmi les plus dynamiques et innovantes.*

*Rejoignez nous et donnez de l'ambition à votre parcours pro !"*

*"Le service Environnement de la commune de Six-Fours-les-Plages est garant de l'entretien et de la mise en valeur de l'espace public et privé de la commune ainsi que la protection de ses espaces naturels.*

*Il est composé d'équipes en régie chargées de la propriété de ses espaces (3 agents), l'entretien des espaces verts des parcs et jardins (Maison du Cygne : 2 agents, Parc de la Méditerranée : 2 agents, Villa Simone : 1 agent), l'entretien des cours des écoles, des espaces extérieurs des propriétés communales (maison du patrimoine, parc des Nuraghes, etc.) et des espaces naturels (bois de la Coudoulière, îles du grand et petit Gaou, etc.) (6 agents et 1 gardien).*

*Le service participe également à la logistique mise en œuvre pour les festivités et manifestations de la ville (notamment période de fêtes de fin d'année).*

*Enfin, le service assure les projets et le suivi des travaux nécessaires à leur mise en œuvre sur l'ensemble des espaces extérieurs communaux qui ne relèvent pas de la métropole."*

## **MISSIONS PRINCIPALES :**

- Assurer le nettoyage et la propreté des cours d'école et des sites communaux à l'aide de balayeuses aspiratrices, de laveuses et/ou d'une lance haute pression en accompagnement d'une laveuse.
- Réaliser le nettoyage manuel des espaces (cours d'école, sites communaux) au moyen d'outils adaptés : souffleurs, balais, pelles, râteaux, pinces, etc.
- Effectuer le contrôle, l'entretien, la maintenance courante et le nettoyage des engins spécialisés (mécanique, signalisation, balais...).
- Procéder à l'enlèvement des encombrants produits par les services municipaux (écoles, etc.).
- Assurer le remplacement des sacs des corbeilles de propreté et des distributeurs de déjections canines.
- Suivre les parcours et secteurs de propreté définis par le supérieur hiérarchique.
- Renseigner et transmettre les fiches de suivi de parcours et les fiches de travaux.
- Travailler en autonomie ou en équipe selon les besoins du service.

## **MISSIONS SECONDAIRES :**

- Participer ponctuellement aux opérations de propreté lors des manifestations organisées par la commune.
- Sur volontariat : remplacement du gardien du GAOU en dehors des horaires habituels (week-ends), ramassage de dépôts sauvages, collecte des corbeilles et interventions de propreté lors des permanences du week-end, interventions sur l'ensemble du territoire communal en cas d'intempéries importantes.

## **PROFIL ET QUALITÉS REQUISÉES :**

- Connaissance de la filière déchets et notions en tri sélectif
- Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité et des risques liés à la gestion des déchets et encombrants
- Connaissance des techniques de conduite d'engins et de véhicules en sécurité
- Permis B obligatoire
- Permis poids lourds et/ou remorque apprécié
- Expérience souhaitée.

## **MODALITÉS DE RECRUTEMENT :**

Type de temps de travail : Temps complet

Type de contrat : CDD de 6 mois, renouvelable.

Rémunération : Sur la base de l'IB 367

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

Ce poste ouvre droit à divers avantages, tels que la prime de fin d'année sous réserve des conditions d'attribution, les titres-restaurant, le colis de Noël, l'arbre de Noël, ainsi que l'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS)

**DELAI POUR POSTULER :**

Date limite de réception des candidatures fixée au 23 Janvier 2026  
Poste à pourvoir le 01 Février 2026

Lettre manuscrite + CV détaillé + copie(s) diplôme(s)+ dernier arrêté de position administrative + dernier entretien professionnel + pièce d'identité + carte vitale lisible (ou attestation) sont à adresser à :

**Monsieur Le Maire de Six-Fours-les-Plages  
Député-Honoraire  
D.R.H.  
BP 97  
83183 SIX FOURS LES PLAGES CEDEX**

Pour le Député-Honoraire  
Maire de Six-Fours-les-Plages  
Vice-Président de la Métropole T.P.M.  
Et par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Marie-Pierre SERALTA.

